

Mobillette

NOTICE DESCRIPTIVE DU CYCLOMOTEUR FANTIC MOTOR - TX 310 ISSIMO

Constructeur: FANTICMOTOR - Barzago - Italie.

Représentant accrédité: Société D.I.P. - Monsieur HRUSZOW-SKI Jean 75 - 77 Rue des Forges 13010 Marseille.

Genre: Cyclomoteur
Marque: FANTIC MOTOR
Type: TX 310
Appellation Commerciale: ISSIMO
Poids total autorisé en charge: 150 kg
Nombre de places: 1

CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE:

Nombre de roues: 2 - Avant = 2 1/2 x 16"
Arrière = 2 1/2 x 16"
Roue motrice: Arrière, entraînée par chaîne
Construction du Cadre: Tube acier, soudé

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur Hors Tout, maxj:	1680 mm
Largeur Hors Tout, maxi:	620 mm
Hauteur Hors Tout:	1040 mm
Hauteur de Selle:	840 mm
Empattement Maxi:	1110 mm
Garde au sol:	140 mm
Poids à vide en ordre de marche:	50 kg
Charge admissible:	100 kg
Poids total maximum autorisé en charge:	150 kg

MOTEUR

Description du moteur
Marque: FANTIC MOTOR - MINARELLI
Type: V 1 N - à explosion
Cycle: 2 temps
Nombre et disposition des cylindres: 1 Horizontal
Alésage: 38,8 mm
Course: 42 mm
Cylindrée: 49,6 cm³
Rapport volumétrique de Compression: 1/8,6
Mode de refroidissement: par air

FILTRE A AIR

Marque: MOTORI MINARELLI
Type: S3 DGM 32452 S

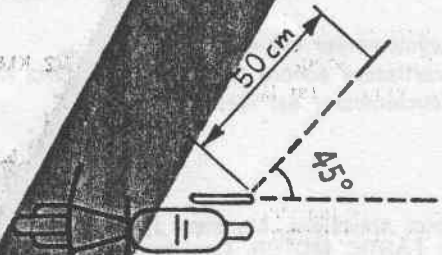
ALIMENTATION

Description des tubulures d'admission et leurs accessoires:
Carbureteur relié au cylindre par un conduit d'admission en aluminium moulé, de forme coudée à 135° et Ø intérieur = 14 mm.
Alimentation en CARBURANT: par carbureteur à niveau constant Marque DELL'ORTO.
Type: SHA 14-12
Cicleur: N° 52
Carburant: Essence + Huile 2%
Réservoir à carburant: fixé sur cadre, capacité 3,2 litres
Distribution: les gaz sont admis dans le carter-pomp et chassés par les conduits de transfert vers la chambre de combustion.

DISPOSITIF D'ÉCHAPPEMENT

Description:
Marque: MOTORI MINARELLI
Numéro de référence: type U - DGM 32452 S
encadré du poinçon du Constructeur 
Ensemble constitué d'un tube d'échappement de Ø Extérieur 22 mm et d'un pot d'échappement de Ø Extérieur 53 mm.
Longueur: 470 mm
Des chicaneS internes sont soudées.
NIVEAU SONORE GENERAL 70: dBA mesure dans les conditions prévues par l'Arrêté Ministériel du 13 Avril 1972 (modifié en dernier lieu le 16.09.77).
NIVEAU SONORE AU POINT FIXE 83,5: dBA mesuré à proxi-

mité de l'échappement dans les conditions prévues par l'Arrêté Ministériel du 14 Avril 1975 au régime stabilisé de 3150 tours par minute et dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous.



RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

GRAISSAGE: Transmission Primaire = Huile SAE 40 - Partie thermique = Mélange Essence + Huile 2% à usage à 2 temps.

ALIMENTATION ELECTRIQUE DU VEHICULE: Par bobine basse tension incorporée dans volant magnétique et résistance thermique.

ALLUMAGE: par volant magnétique type 6 V 18 W
ANTIPARASITAGE: par embout blindé agrégé

PERFORMANCES DU MOTEUR

Vitesse de rotation maximale: 6.500 Tours par Minute
Vitesse de rotation correspondant au régime du couple maximum: 3.750 Tours par Minute
Couple maximum: 0,305 kgm (DIN)
Vitesse de rotation correspondant au Régime de Puissance maximum: 4.200 Tours par Minute
Puissance maximum: 2 CV (DIN)
Puissance administrative: 1 CV

TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Par embrayage centrifuge à bain d'huile.
Démarrage: Par pédales - Entraînement du véhicule par pédales, permettant de mouvoir le véhicule sans l'aide du moteur, en actionnant le levier de démarrage (côté gauche du guidon) et en pédalant.
Transmission Primaire: Par engrenage Z = 15/53 - Rapport 1/3,533
Transmission Secondaire: Par chaîne Z = 10/45 - Rapport 1/4,500
Rapport Moteur - Roue Arrière = 1/15,900
Vitesse du véhicule à 1.000 Tours par Minute = 6,237 km/Heure
Vitesse du véhicule au régime de rotation maxi du Moteur = 40,540 km/Heure

SUSPENSION

Avant: Fourche Télescopique - Course = 68 mm
Arrière: Amortisseurs Télescopiques - Course = 44 mm

DIRECTION

Type: MOTOCYCLETTE - Fourche Télescopique commandée par guidon Rayon de braquage 1,35 m.

FREINAGE

Le véhicule est équipé de deux dispositifs Indépendants:
Frein Avant: A tambour Ø 90 mm, commandé par levier à main droite Surface active 2.939 mm².
Frein Arrière: A tambour Ø 90 mm, commandé par levier au guidon à main gauche. Surface active 2.939 mm².

CARROSSERIE

Cadre en acier tubulaire soudé.
En forme de double berceau et balancier Arrière du type classique.

ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Projecteur Avant: CEV 215 TPCY 33
Feu rouge Arrière: CEV 203 DGM 13553 LP
Dispositif réfléchissant: CEV IE3 10194
Dispositif de commutation: au guidon côté gauche
Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 16.07.1954 modifié en dernier lieu le 19.12.1977.

DIVERS

Chaque cyclomoteur est équipé
— un avertisseur sonore A6 125 1017 0612 KMA.
Chaque cyclomoteur est identifié par:

1°) Une plaque rivée sur l'avant gauche du cadre et portant les indications suivantes:
Nom du Constructeur - Type - Cylindrée et Sigle du Constructeur - Numéro de série - date et lieu de réception par le Service des Mines ainsi que les lettres CM.

2°) Nom du Constructeur - Type - Numéro dans la série du type - Sigles du Constructeur sont gravés à froid sur l'avant du Cadre.

La cylindrée et le numéro de série du Moteur sont gravés sur la partie supérieure droite du carter - Moteur. Le numérotage dans la série du Type commence par le Numéro 000 2332.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussigné, Monsieur HRUSZOWSKI J. 77 rue des Forges 13010 MARSEILLE Représentant accrédité en FRANCE de FANTIC MOTOR, Constructeur certifie:

a) que le véhicule:

Genre	Cyclomoteur
Marque	Fantic Motor
Type	TX 310
Numéro de Série
Source d'énergie	Essence + Huile
Cylindrée	49,6 cm ³
Puissance administrative	1 CV
Carrosserie	Solo
Nombre de places y compris le conducteur	1
Charge utile	100 kg
Poids en ordre de marche	50 kg
Poids total autorisé en charge	150 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) que ce véhicule sort de nos Magasins le:

Pour être livré à:

Fait à Marseille le:

J.J. HRUSZOWSKI

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, dûment accrédité, les 30 Juin et 26 Juillet 1978 que le véhicule n.° 0002332 à moteur n.° 0004820 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série, FANTICMOTOR, type TX 310

répond à la définition de l'article R.188 et satisfait aux prescriptions des articles R.69 à R.73 et R.194 à R.199 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application (compte tenu des accords de réciprocité franco-italiens).

Marseille, le 4 Août 1978
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

C. MESLET

Vu, Marseille, le 29 Août 1978
Pour l'Ingénieur des Mines
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
délégué

J. L. LABAUNE

Vu et Approuvé
Enregistré sous le N° 417 RT
Marseille, le 29 Août 1978
P. l'Ingénieur en Chef des Mines
Par Délégation
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

H. KRAL